



## Piste de discussions sur le projet de mutualisation des clubs de Natation marseillais

Je me permets de vous faire parvenir mes réflexions sur le sujet qui doit être débattu lors de la réunion du 15 mai ; mutualisation et politique des clubs marseillais. Ma contribution n'a bien entendu pas la prétention d'être la forme obligatoire que devra prendre ce projet pour être mené à bien, mais elle se veut simplement une base de discussions et peut-être un moyen de faire un tour d'horizon des enjeux d'un tel projet.

La question ne s'étant posée que dans un passé récent, on peut se demander quels sont l'utilité, et la ou les raisons de vouloir mettre en place, aujourd'hui, un projet de mutualisation des clubs marseillais ? A quel niveau la mutualisation peut-elle s'opérer ? Qu'a-t-on à y gagner en tant que club ? Quelle organisation devra-t-elle être mise en place ? Quelle forme juridique le projet devra-t-il adopter ?

C'est à cette problématique que je vais tenter d'apporter un éclairage.

Pour commencer, je vais partir d'un constat simple : Marseille est la ville où l'on trouve le plus de club de natation en France. Elle en compte 9 : le CN Marseille, l'ASPTT Marseille, Marseille Dolfin, CSM Marseille, Celtic de Marseille Natation, Natation Marseille Nord, Aquatic 91 Marseille, Nage 10 et Marseille Natation.

La ville de Marseille dispose de 23 bassins dont 13 seulement sont aujourd'hui fonctionnels et peuvent accueillir du public et des clubs.

Sept des neuf clubs de natation marseillais et une multitude d'autres associations sportives (triathlon, sauvetage, handisport, pentathlon, mutuelle...) doivent ainsi se partager ces quelques bassins. Autant dire que les créneaux d'utilisation des piscines municipales attribuables aux clubs sont saturés et font défauts. Aujourd'hui, avec la fermeture de plusieurs bassins cette saison, la situation a atteint un stade critique et met un frein au développement de la natation marseillaise. Dans cette conjoncture, en première approche on peut penser qu'un des problèmes viendrait du fait qu'il y ait trop de clubs de natation à Marseille. Cependant, le nombre d'adhérents de chacun de ces clubs suffit pour affirmer qu'il existe une réelle et inéluctable demande du public. Plus que le surnombre de clubs, c'est bien le nombre de bassins municipaux fonctionnels qui est insuffisant. La municipalité vient peut-être d'en prendre la mesure, puisqu'elle nous a annoncé la construction de plusieurs bassins d'ici 2012.

Mais rien n'est encore fait, et nous ne savons pas si d'autres bassins ne seront pas fermés entre temps.

C'est pourquoi, il paraît important de trouver des solutions à mettre en place dès la saison prochaine, afin que la natation marseillaise puisse se développer en dehors du CN Marseille. Nous avons tous, dans nos clubs respectifs, des nageurs au potentiel intéressant. Et il me semble, que nous nous devons, en tant que dirigeants, entraîneurs, ou autres acteurs de la natation marseillaise, de tout faire pour leur proposer une structure (alternative au CN Marseille) qui leur permettra de faire du haut niveau.

Ainsi, la mutualisation des moyens est une solution pour y parvenir. Il me semble que c'est la plus raisonnable.



Mutualiser les moyens de chaque club existant, c'est tout d'abord s'unir, collaborer, s'accompagner pour atteindre un but commun, plus facilement que si chaque partie restait isolée. Comme on dit : « l'union fait la force ». Ca, c'est une évidence.

Mais quel est le but commun et quels moyens mutualiser ? Pour ma part, il me semble clair que le but d'un tel projet est d'organiser une structure de haut niveau à l'échelle de la ville. Les moyens à mutualiser seront donc à tous les niveaux : financier, créneaux et humain. J'y reviendrai plus tard.

L'organisation de cette structure doit selon moi permettre à une « élite » de nageurs venus de chaque club (dont il faudra déterminer le niveau et l'âge) de s'entraîner ensemble sur un même bassin dans des conditions optimales (minimum 6 fois par semaine en période scolaire et 2 fois par jour pendant les vacances scolaires). Il me semble, d'ailleurs, nécessaire que le bassin utilisé soit un bassin du centre de la ville pour ne pas défavoriser les nageurs excentrés.

Cette organisation devra aussi mettre l'accent sur le développement de la base (école de natation ; poussins ; benjamins) dans chaque club d'origine afin de préparer et développer la future « élite » marseillaise. L'idéal, à mon avis, serait que chaque club s'occupe d'un secteur géographique de Marseille afin d'élargir la base et centrer son activité. Ce qui sous-entend une redistribution des créneaux par le comité régional et le déblocage éventuel de certains créneaux par le service des sports.

A partir de là, des questions sulfureuses peuvent apparaître comme : « Sous quel club l'Elite ainsi constituée sera licenciée ? Quels clubs devront céder des créneaux et au profit de quels autres clubs ? Qui financera le fonctionnement de l'Elite ? Qui entraînera l'Elite ? »

Des questions qui ne semblent avoir aucune réponse satisfaisante dans l'état actuel des choses. En effet, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de dirigeants ou d'entraîneurs prêts à donner leurs meilleurs nageurs et à apporter une contribution financière à un autre club en ayant comme seul retour la satisfaction personnelle d'avoir pu contribuer à l'épanouissement de ses nageurs. Je ne pense pas non plus qu'il y en ait qui soit d'accord pour céder des créneaux à certains clubs pour qu'ils puissent mieux former leur jeune et sortir une Elite dont les résultats ne leur apporteront rien directement.

Etant donné qu'il me paraît plus simple de changer une organisation que des mentalités, il me semble essentiel de faire en sorte que chacun de nous partage un intérêt commun de façon officielle et administrative.

Ainsi, la façon qui me semble la plus simple pour parvenir à l'objectif défini plus haut serait une fusion des clubs marseillais, qui donnerait naissance à un « nouveau » club d'envergure municipale. Pour n'écarter personne, ce club serait dirigé de manière collégiale par les présidents de chaque club actuel. Chaque club actuel deviendrait une section du nouveau club, conservant ainsi son propre bureau, et serait en charge (financièrement et sportivement) d'un secteur géographique (donc pas de gros changement concernant le fonctionnement de chaque club). Le « nouveau » club aurait un trésorier général indépendant (en charge de la vérification des comptes de chaque section) et un secrétaire général.

Chaque section participerait financièrement (au prorata du nombre de ses membres) aux dépenses de la section « élite ».

Selon moi, c'est la seule organisation qui puisse permettre à la fois un engagement intéressée de chacun et une mutualisation transparente des moyens.



Pour conclure, il me semble que nous sommes à un tournant majeur de l'histoire de la natation marseillaise. Il y a vraiment quelque chose d'intéressant à mettre en place et il serait dommage de passer à côté. Personnellement, je pense que ce projet de mutualisation représente le plus bel avenir pour nos nageurs. Je m'y inscris donc totalement car cela vaut pour moi toutes les concessions. Et pour vous ?

Le 13 mai 2009,

Olivier BORG  
Président de Marseille Natation